

«Un pognon de dingue» pour les plus riches, la rigueur pour tous

Le gouvernement a multiplié depuis un an d'énormes transferts financiers au profit des entreprises, notamment du CAC 40, et des plus riches. **Aujourd'hui, on met « un pognon de dingue » pour « aider » les entreprises et pourtant elles n'investissent pas. Jamais les subventions n'ont été aussi élevées.** Mais elles vont prioritairement aux entreprises et aux plus riches, et la majeure partie de ces subventions sont reversés aux actionnaires sous forme de dividendes et non aux investissements.

C'est pourquoi les récentes déclarations du Président de la République déclarant « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens sont quand même pauvres. On déresponsabilise. Il faut mieux responsabiliser tous les acteurs, cela coûtera moins cher* » sont particulièrement scandaleuses. Face à l'énormité des sommes versées, les économies exigées des plus pauvres apparaissent comme des économies de bouts de chandelle extorquée à ceux qui m'ont déjà rien.

Le gouvernement ferait mieux de mettre à plat l'ensemble des aides et de proposer un contrat social conciliant véritablement efficacité justice sociale.

94 milliards de profits pour le CAC 40

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé **94 milliards de profits** en 2017, en hausse de 24% par rapport à 2016 ([voir ici](#)). Les quarante poids lourds retrouvent ainsi les volumes de profits enregistrés en 2006-2007, juste avant la crise financière, avec la même euphorie. En tête du classement Sanofi, BNP Paribas, Total, Axa.

51 milliards reversés aux actionnaires

Selon Oxfam, depuis 2009, **les deux tiers** de ces bénéfices ont été reversés aux actionnaires sous forme de **dividendes**, moins d'un tiers a été réinvesti tandis que les salariés n'ont touché que 5,3 % de participation et d'intéressement. En 2017, le montant des dividendes versés aux actionnaires s'élevait à 51 milliards. La France serait ainsi championne du monde de la rémunération des actionnaires. (Voir le résumé de Bastamag [c'est ici](#). Pour lire le rapport complet [c'est là](#).)

55 milliards d'aides publiques aux entreprises et aux plus riches

Ces profits sont **pour près de 60 % de l'argent public**. En effet :

- Le gouvernement a **augmenté le CICE** (coût 21 milliards d'euros), qui va pour l'essentiel à ces mêmes entreprises.¹ Voir les avis du comité de suivi du CICE et de la commission des finances du Sénat « une mesure sans effets sur l'investissement »²
- Celles-ci ont bénéficié de la quasi-totalité des **27,8 milliards de dégrèvements de cotisations sociales**, remboursées à 87 % par l'Etat (qui grèvent donc les comptes de la Sécurité Sociale de 3,6 Mds €). Les réductions de cotisations sur les bas salaires, réduction du temps de travail, exonérations relatives aux heures supplémentaires et au rachat de jours de RTT) représentent 78 % de ce montant ([voir ici](#))
- Le gouvernement a **diminué le taux d'imposition des bénéficiaires pour les entreprises** de 33% à 28% (coût 1,2 Mds€). ([voir ici](#))
- **Le Prélèvement forfaitaire unique**, ou « flat tax », instaure un taux de prélèvement maximum de 30% sur les revenus de capitaux mobiliers (actions, obligations, reventes d'entreprises) - coût : 1,3 milliard d'euros en 2018 ; 1,9 en 2019 ([voir ici](#) Les Echos), dont près de la moitié des gains (44 %) va profiter à 1 % des ménages ([voir ici](#)).

¹ Voir Libé 1^{er} juin 2018 http://www.liberation.fr/checknews/2018/06/08/combien-l-etat-va-t-il-verser-aux-entreprises-avec-le-cice-en-2018_1657300 L'an prochain cette baisse sera pérennisée sous forme d'une nouvelle baisse de charges sociales, mais cela coûtera 2 fois 20 milliards ! (voir l'article)

² Voir http://www.senat.fr/rap/117-108-326/117-108-326_mono.html et le rapport 2017 du comité de suivi du CICE <http://www.strategie.gouv.fr/publications/rapport-2017-comite-de-suivi-credit-dimpot-competitivite-emploi>

- **Pour les plus riches, la suppression de l'ISF** et son remplacement par l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) avantage les plus riches des riches, dont 90 % de la richesse est constituée d'actifs financiers ([voir ici l'article de Piketty](#)). Le coût est estimé à 3,2 milliards ([voir ici](#) Les Echos)

Au total, les exemptions d'impôts et diminutions de charges pour les entreprises et les plus riches atteignent 55 milliards d'euros, soit près de 60 % des profits du CAC 40, l'équivalent de dividendes versés aux actionnaires et près de 2 fois le montant des investissements. **Ce montant est proche de celui du déficit budgétaire** de la France (61,3 milliards). Loin de favoriser l'investissement, elles servent d'abord à augmenter les dividendes.

L'absence de lutte contre l'évasion fiscale

L'évasion fiscale coûte encore beaucoup plus cher. L'OCDE estime que les pratiques d'évasion fiscale font perdre aux États de 100 à 240 milliards de dollars de recettes chaque année. Le consortium international des journalistes d'investigation qui a dévoilé les « Paradise papers » évalue ce montant à 350 milliards d'euros pour le monde entier. Le syndicat Solidaires finances publiques estime que l'évasion fiscale coûte chaque année 60 à 80 milliards d'euros à la France. Dans un entretien à Forbes, Emmanuel Macron, faisant la distinction entre fraude et optimisation fiscale, estimant « *qu'il ne faut pas braquer les investisseurs en menant une traque trop grande contre l'optimisation fiscale. L'État se retrouverait engagé dans des procédures qui dureraient 10 ans, il aurait face à lui des avocats chevronnés* ». Toujours pour « envoyer un message positif aux investisseurs », le gouvernement vient de décider la suppression de l'« exit tax », qui taxait les plus-values réalisées au moment du transfert de la résidence fiscale de France.

Et pour presque tous, la rigueur...

Prétextant qu'il n'y a plus d'argent, le gouvernement a multiplié les coupes claires dans les dépenses sociales, qui pourtant sont assez bien ciblées et permettent de diviser par 1,6 le seuil de pauvreté en France ([voir ici](#)) Mais presque tous sont touchés. Nous citerons ici quelques réductions significatives pour 2017. **Chacun pourra compléter** avec sa propre expérience.

- **La réduction de 11 % des crédits politique de la ville** en août 2017 a fait économiser au budget de l'État 46,5 millions d'euros, qui contribuaient au financement de 435 contrats de ville, couvrant 1.514 quartiers parmi les plus pauvres de France où habitent 5,5 millions de personnes ([voir ici](#))
- **Le déficit de l'Assistance Publique des hôpitaux de Paris** en 2017, qui justifie l'aggravation catastrophique des services d'urgence et entraîne de nouvelles mesures d'économies décidées par Martin Hirsch, (qui annonce « un gel de 0,5 % de la masse salariale à titre conservatoire ») a été de 200 millions d'euros en 2017 ([voir ici](#)).
- **Les associations** ont été amputées de 900 millions de subventions équivalentes en 2 ans par la suppression des emplois aidés, s'ajoutant à la diminution de 16 milliards d'euros des subventions publiques des associations depuis 2005. Cette mesure a provoqué la mise au chômage de plus de 100 000 personnes et d'immenses dégâts sociaux.
- **La suppression de la réserve parlementaire**, qui par ailleurs n'était pas exempte de critiques, a fait économiser au budget de l'État 120 millions d'euros, dont environ la moitié (60 millions d'euros) allait à des associations proches des parlementaires. Dans un grand élan de générosité, le Premier ministre a affecté 25 millions d'euros au FDVA.
- **La réduction des APL** fait récupérer au budget de l'État 1,5 milliard d'euros en 2018, sur le dos de 6,5 millions de bénéficiaires les plus pauvres. **La réduction du loyer de solidarité** prive les bailleurs sociaux de 1,7 milliard de recettes, amputant leur capacité d'investissement dans des logements neufs.
- **Pour 8,4 millions de retraités, la hausse de la CSG** se traduira par une perte de revenu de 324 euros par an, soit un prélèvement global de 2,72 milliards ([voir ici](#)).
- **La suppression de la taxe d'habitation** ([voir ici](#)) progressive sur 3 ans, présentée comme un gain, ne l'est que partiellement pour les foyers qui bénéficiaient d'un abattement ou d'une exonération. Par exemple, elle compense l'augmentation de la CSG pour un retraité sur 10, partiellement pour 56 %, nulle pour 36 % des retraités ([voir ici](#)).

De cette comparaison on peut conclure que **l'argent public ne manque pas. La rigueur n'est pas une nécessité mais un choix délibéré**, politique et idéologique, d'aller vers une société régie par des entreprises, dérégulée, inégalitaire. **Le Père Noël existe, mais pour les plus riches.**